

no.1 **Le Mag**

Commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENÊT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

- > 9
Mauges Communauté : une nouvelle intercommunalité
- > 10
Le Schéma Départemental de Coopération intercommunale
- > 11
Évolution des coordonnées postales à Beaupréau-en-Mauges
- > 12
Informations pratiques



La Commune de Beaupréau-en-Mauges
Des élus locaux au service des habitants du territoire

> 3


**Beaupréau
en-Mauges**



Beaupréau-en-Mauges

Voici le logo de la Commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges. Son graphisme réinterprète à la fois le « B » de Beaupréau, mais aussi le « M » de Mauges. Ses couleurs font référence aux composantes environnementales de la commune nouvelle et aux énergies déployées par les hommes sur le territoire. Il adopte un graphisme fluide et vecteur d'énergie, qui marque par sa forme l'ouverture du territoire. C'est un logo moderne et dynamique, à l'image de la Commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges.

Après le vote fondateur des dix communes du Centre Mauges, le 2 juillet dernier, le préfet de Maine-et-Loire a pris, le 24 septembre, un arrêté créant la Commune de **Beaupréau-en-Mauges** le 15 décembre 2015. Elle remplace la communauté de communes du Centre Mauges.

Ce projet ambitieux de nouvelle organisation territoriale est devenu réalité grâce au travail collaboratif conduit depuis des années ; grâce également à la volonté tenace d'agir ensemble en s'interdisant l'immobilisme face aux défis de notre société en forte mutation.

Le soir du 15 décembre, le conseil municipal de Beaupréau-en-Mauges m'a accordé sa confiance et m'a élu maire de cette nouvelle collectivité. Je conduirai et animerai la municipalité en collaboration étroite avec les dix maires délégués et adjoints au service de l'ensemble du territoire communal, avec un travail d'équipe qui a fait ses preuves et qui sera renforcé.

La « charte », validée par tous les élus, sera notre référence pour les orientations, les missions et les règles qui régiront notre fonctionnement. Les commissions et conseils délégués seront force de proposition, et aussi un appui pour optimiser la qualité des services de proximité dans un cadre budgétaire maîtrisé.

L'activité et l'emploi, l'accueil de nouvelles populations, les services au public et la qualité de vie seront au cœur de nos priorités. Notre gestion, pragmatique et dynamique, permettra une maîtrise de la fiscalité des ménages et de l'endettement de notre collectivité.

Une nouvelle Intercommunalité, Mauges Communauté, forte de ses 118 118 habitants portera les actions et équipements majeurs, à l'échelle des Mauges. Elle sera facteur de développement et d'unité territoriale.

Ensemble, avec conviction et enthousiasme, nous allons relever ce challenge ambitieux et préparer l'avenir de notre territoire dynamique, accueillant et solidaire.

Élus et agents vous souhaitent une belle et heureuse année 2016 !

Gérard Chevalier

Maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges



Séance du premier conseil municipal de Beaupréau-en-Mauges, le 15 décembre 2015.

Beaupréau-en-Mauges



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman
CS10063
BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Ouverture tous les jours de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Photo de couverture : Perspective du futur Hôtel de Ville de la Commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges
Directeur de publication : Gérard CHEVALIER
Rédaction : Commune de Beaupréau-en-Mauges – Pays des Mauges.
Conception / Impression : ICI Beaupréau
Distribution : AIM
Impression à 10 000 exemplaires – Dépôt légal à parution : ISSN en cours

Des élus locaux au service des habitants du territoire

Le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle

LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2015, LES 176 CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE SUR LES DIX COMMUNES, QUI COMPOSAIENT JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE MAUGES, SE SONT RÉUNIS, SALLE DE LA PRÉE À BEAUPRÉAU, POUR LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Au cours de cette séance, ont été élus par les conseillers :

- Le maire de Beaupréau-en-Mauges,
- Les 18 adjoints de Beaupréau-en-Mauges,
- Les 39 adjoints des dix communes déléguées,
- Les 12 conseillers délégués,
- Les 9 élus qui siégeront à la nouvelle intercommunalité, laquelle succède

à l'actuel syndicat mixte du Pays des Mauges. Cet EPCI (établissement public de coopération intercommunale) s'appellera « **Mauges Communauté** ».

Le conseil n'a pas eu à élire les maires des communes délégués, la loi prévoyant en effet, que chaque maire élu en mars 2014, est « de droit » maire

délégué de sa commune historique jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.

Le conseil municipal a également validé la composition de chacun des conseils délégués (actuels conseils municipaux).



Beaupréau-en-Mauges

LA COMMUNE DÉLÉGUÉE : LIEU D'EXERCICE DE LA PROXIMITÉ

Chacune des dix communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges a pour mission principale de continuer à exercer les missions de proximité auprès des habitants et des associations locales.

Dans chaque commune déléguée, le conseil délégué continuera à se réunir pour faire un point régulier sur la vie de la commune. Il donnera un avis sur les sujets traités au niveau du conseil municipal. Il gèrera l'enveloppe des subventions à attribuer aux associations locales ; il gèrera

également l'enveloppe des animations de la commune déléguée.

Le maire et les adjoints des communes déléguées animeront les commissions municipales et/ou locales. Tous les conseillers municipaux feront partie d'une ou plusieurs commissions communales. Ces dernières feront des propositions au bureau municipal pour la gestion des services et du patrimoine des communes déléguées.

LE MAIRE, LES ADJOINTS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES



Gérard CHEVALIER
Maire



Annick BRAUD
1^{re} Adjointe



Claudine RABIN
3^e Adjointe



Claude CHÉNÉ
12^e Adjoint



Martine GALLARD
13^e Adjointe



Didier SAUVESTRE
14^e Adjoint



Philippe COURPAT
15^e Adjoint



Dolorès AUGER
16^e Adjointe



Geoffrey COSQUER
17^e Adjoint



Christophe SOURISSEAU
18^e Adjoint

ET LES MAIRES DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Élection du
nouveau maire
de Beaupréau
le 26 janvier 2016



Franck AUBIN
Maire de La Jubaudière
2^e Adjoint



Jean-Yves ONILLON
Maire d'Andrezé
4^e Adjoint



Thérèse COLINEAU
Maire du Pin-en-Mauges
5^e Adjointe



Alain CHAUVIRÉ
Maire de Gesté
6^e Adjoint



Jean-Robert GACHET
Maire de Jallais
7^e Adjoint



Bernard GALLARD
Maire de Villedieu-la-Blouère
8^e Adjoint



Régis LEBRUN
Maire de La Poitevinière
9^e Adjoint



Yves POHU
Maire de Saint-Philbert-en-Mauges
10^e Adjoint

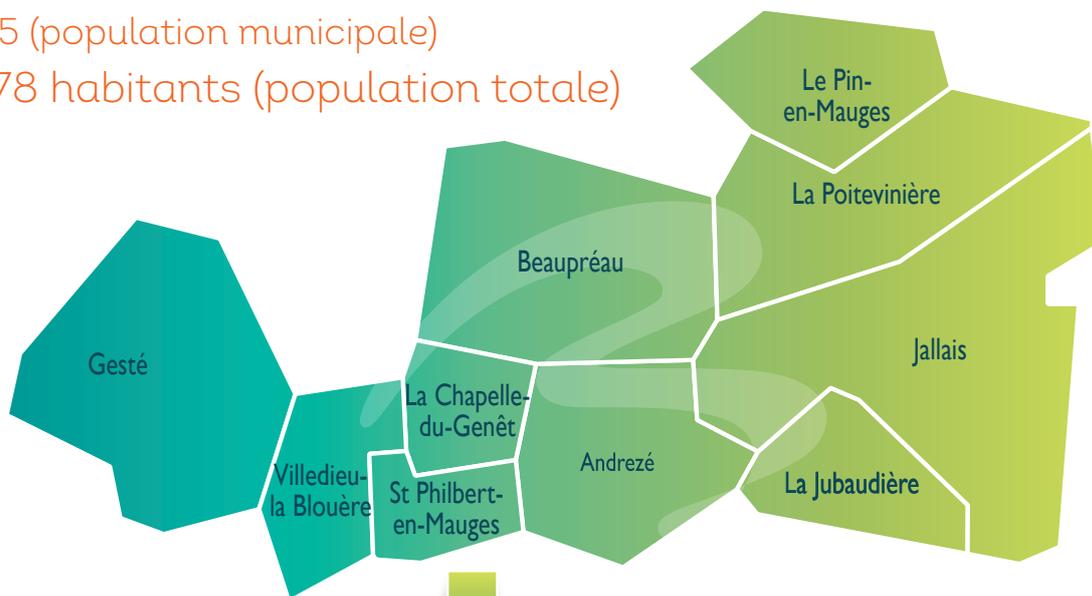


Ambroise ROUSSEAU
Maire de La Chapelle-du-Genêt
11^e Adjoint

Le fonctionnement décisionnel

22 385 (population municipale)

23 078 habitants (population totale)



COMMISSIONS

PRÉSIDÉES PAR LE MAIRE OU UN ADJOINT
Elles rassemblent les élus des communes déléguées pour travailler sur les sujets concernant les habitants, les associations et la vie communale.

CONSEIL MUNICIPAL

176 élus

VOTE LE BUDGET ET LES PRINCIPALES DÉCISIONS CONCERNANT BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

BUREAU MUNICIPAL

37 élus

PRÉPARE LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL À PARTIR DES QUESTIONS POSÉES PAR LES CONSEILS DÉLÉGUÉS

BUREAU EXÉCUTIF

Maire + adjoints + 10 maires délégués

GERE LES AFFAIRES COURANTES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Maire

Adjoints et conseillers délégués

METTENT EN ŒUVRE LES DELEGATIONS REÇUES DU CONSEIL MUNICIPAL

10 MAIRES DÉLÉGUÉS
et Adjoints des communes déléguées

ASSURENT LA PROXIMITÉ AVEC LA POPULATION ET LES ASSOCIATIONS

10 CONSEILS DÉLÉGUÉS
Conseillers municipaux élus en 2014

DONNENT DES AVIS AU CONSEIL MUNICIPAL ET SOUMETTENT DES PROPOSITIONS

COMPOSITION DES 10 CONSEILS DÉLÉGUÉS

ANDREZÉ

Maire délégué : ONILLON Jean-Yves / Adjoints délégués : AUGER Dolorès, CAILLEAU Jean-Yves, COUSSEAU Serge, DUPAS Olivier, TANGUY Marie-Juliette / Conseillers délégués : ANISIS Magalie, BOSSOREIL Jean-Luc, BOURCHENIN Anne, GOURDON Dominique, LAURENDEAU Céline, LECLERC François-Xavier, MARTIN Luc, MENARD Philippe, MORINIERE Jean-Claude, NDIAYE Sandrine, POHU Brigitte, RETHORE Sabrina, THOMAS Jérémy.

LA JUBAUDIÈRE

Maire délégué : AUBIN Franck / Adjoints délégués : BERNARD Josette, LIBAULT Marie-Line, MUSSET Jean-Philippe, SUBILEAU Jean-Michel / Conseillers délégués : ALLAIRE Sébastien, BAUMARD Annick, BIDET Bernadette, BLANCHARD Régis, DOIEZIE Annabelle, LUSSON Bernard, MARCHAND Estelle, MENARD Pascal, OUVRARD Christine, PERDRIAU Christophe.

BEAUPRÉAU

Maire délégué : CHEVALIER Gérard / Adjoints délégués : BAUMARD Jean-Marie, LEGER Marie-Noëlle, LORRE Joseph, MARY Jean-Michel, RABIN Claudine, SAUVESTRE Didier, TUFFEREAU Marie-Claude / Conseillers délégués : CHIRON Martine, DAVY Christian, DELAUNAY Cédric, DHENIN Corinne, DURAND Virginie, FOSSE-RIPOCHE Marie-Françoise, GALLARD Christophe, GOURIN Michel, GRIMAUD Philippe, GUILBERY Michelle, LEDUC Annabel, LEROY Gilles, MAUGET Michelle, MOREAU Philippe, MORON Clarisse, PREVOST Luc-Paul, PRIOUR Cécile, RIPOCHE Aurélie, SOURISSEAU Christophe, TERRIEN Claudine.

LA POITEVINIÈRE

Maire délégué : LEBRUN Régis / Adjoints délégués : CHOLET Christophe, MARTINEAU Gilles, RETHORE Françoise, SOULARD Françoise / Conseillers délégués : CAILLEAU Armelle, COULBAUT Patrice, DURAND Jacques, FAUCHEUX Sonia, LAURENDEAU Frédéric, NEGRE Myriam, PINEAU Sylvie, SOURICE Martial.

GESTÉ

Maire délégué : CHAUVIRÉ Alain / Adjoints délégués : BESNARD Michel, CHAUVAT Sandrine, COURPAT Philippe, MORILLE Jean-Pierre, PITON Liliane, POIRIER Isabelle / Conseillers délégués : BARRAUD Linda, COUVRAND Erlé, ETOURNEUX Delphine, FEUILLATRE Françoise, GILBERT François, LE PALLEC Marion, LEBOEUF Sophie, MILHES Frédéric, NOEL Alban, PETIT Emmanuelle, PETITE Jeanne Marie, PIOUS Marcel, RAFFEGEAU Annie, SAMSON Gérard.

LE PIN-EN-MAUGES

Maire délégué : COLINEAU Thérèse / Adjoints délégués : CHÉNÉ Claude, COSNEAU Céline, GIVEL Geneviève, SOURICE Dominique / Conseillers délégués : BOUSSION Emmanuel, COGNIER Denis, COURAUD Pauline, DURAND Aurélie, JEANNETEAU Henri-Noël, LUSSON Régis, MERAND Martine, PASTRE Yvonnick, RAIMBAULT Sabrina, RICHAUDEAU Katy.

JALLAIS

Maire délégué : GACHET Jean-Robert / Adjoints délégués : BRAUD Annick, GALLARD Martine, CHAUVIERE Régine, LAURENDEAU Christian, VIAULT Gérard / Conseillers délégués : BOISIAUD Maryse, CESBRON Suzanne, DAVID Dominique, DELAHAYE Bertrand, DELAUNAY Sandrine, DUFEU Laurent, GIRARD Anita, GOURICHON Bruno, GUILLEMIN Sylvie, GUITTON Vincent, HUMEAU Gladys, LETHEULE Jacky, NAIN Benoît, SABLÉ Claudia, SECHER Guillaume.

SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

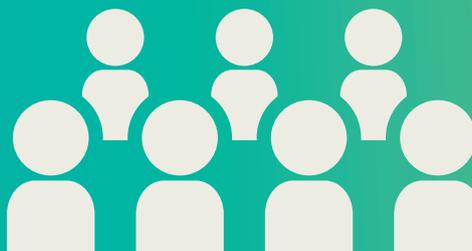
Maire délégué : POHU Yves / Adjoints délégués : BREUT Mickaël, PAPIN Valérie / Conseillers délégués : BARRE Tristan, CHARRIER Sylvie, D'ANTHENAISE Gonzague, DUPONT Sylvie, GAUTIER Catherine, MADY Jérôme, MURZEAU Jérôme.

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Maire délégué : ROUSSEAU Ambroise / Adjoints délégués : BLANCHARD Michel, DOUET Catherine, POMARAT Philippe / Conseillers délégués : ANTIER Julie, BOURCIER Fredy, BREMOND Christine, CHAUVIRE Josette, COURBET Danielle, LEGUENNAN Christophe, MASSE Roland, MATHIEU Karine, MERCERON Thierry, PASQUIER Éric, POIRIER Anne.

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Maire délégué : GALLARD Bernard / Adjoints délégués : BEAUMIER Françoise, CHESNE Guy, COSQUER Geoffrey, GOHIER Christophe, MARY Bernadette / Conseillers délégués : AFCHAIN Marie-Jeanne, BEAUVAIS Michelle, BUSSY Patrice, DENECHERE Marie-Ange, DESLANDES Stéphanie, GREGOIRE Gildas, LANDREAU Christelle, LANDREAU Daniel, LEFRANCOIS Laurent, LEVY Régis, MERAND Jean-Charles, SECHE Magalie, TARTRE Elisabeth.



Une collectivité au service de ses habitants, de ses entreprises et de ses associations

L'organisation administrative change, mais rien de change pour les usagers !



ACCUEIL ASSURÉ
DANS CHACUNE
DES 10 COMMUNES
DÉLÉGUÉES



LES SERVICES DE
PROXIMITÉ SONT ASSURÉS
DANS CHACUNE DES 10
COMMUNES DÉLÉGUÉES :
Ecoles – Restaurant scolaire
– Périscolaire – Soutien
aux associations – Location
salles – Bibliothèques –
État-Civil – Portage des
repas – Transport solidaire –
Animations locales - etc...

ACCUEIL POUR
DES SERVICES
PARTICULIERS
à L'HOTEL DE VILLE de
Beaupréau-en-Mauges



SSIAD – Foyer Logement
– École de musique –
Animations culturelles –
Loge – Piscine – Plan
Local d'Urbanisme -
Gestion des Finances, des
Ressources Humaines, de
l'Informatique, des achats -
etc...

Quelque soit votre démarche, continuez à vous présenter à la personne chargée de l'accueil dans la mairie annexe de votre commune de domicile.

Cet agent saura vous apporter la réponse adaptée, et, si besoin, vous dirigera vers le service concerné.

Le numéro de téléphone de votre mairie annexe ne change pas (voir détail en dernière page).

Si votre mairie annexe est fermée vous pouvez aussi vous rendre dans une mairie annexe voisine.

Une nouvelle intercommunalité pour les Mauges

LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DES MAUGES EST EN PLACE :

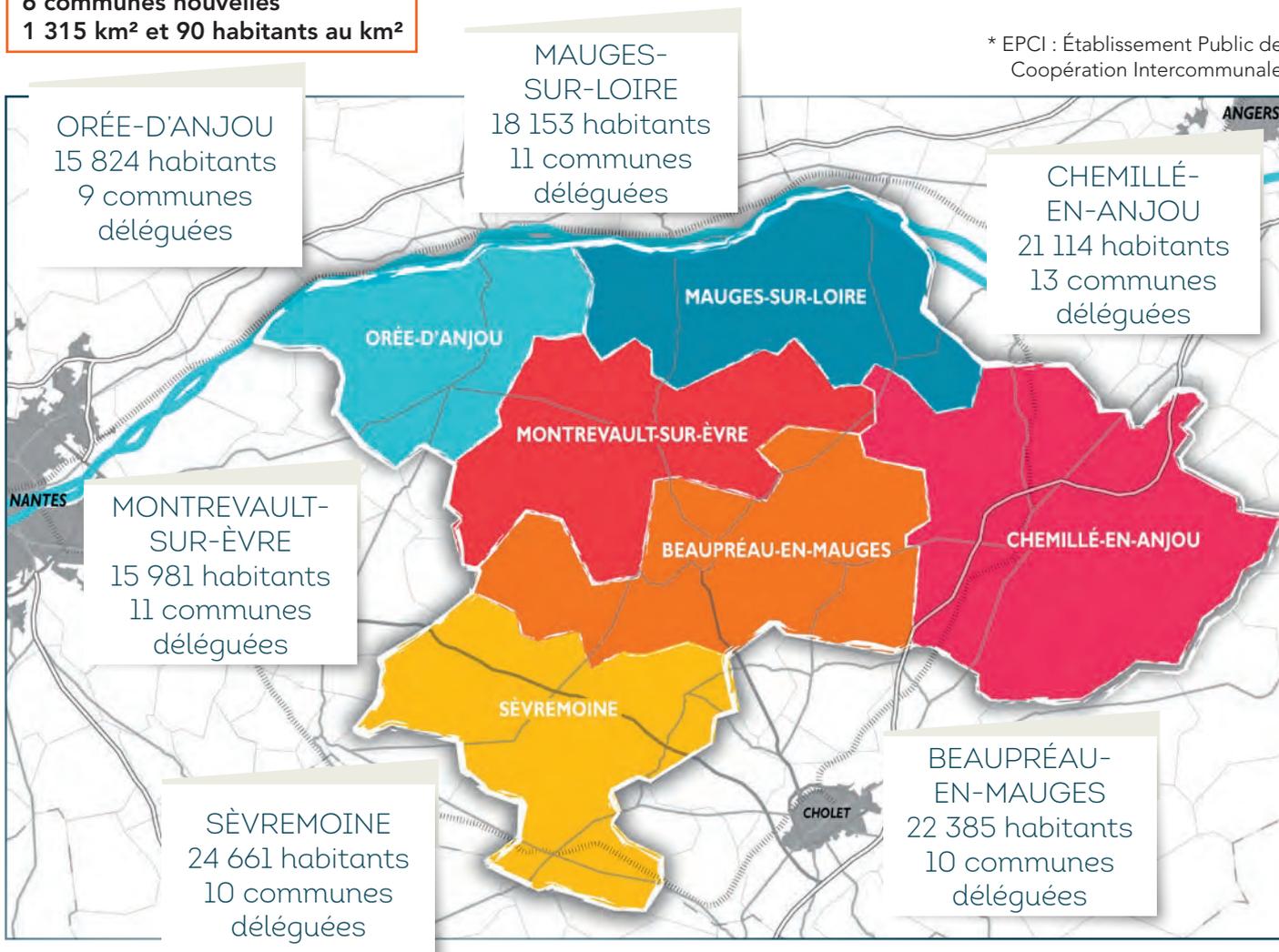
- > Des communes nouvelles sur le périmètre des anciennes communautés de communes pour constituer des collectivités plus fortes et attractives, au sein desquelles la proximité est garantie car les anciennes communes deviennent des communes déléguées.
- > Une nouvelle intercommunalité de 118 118 habitants à l'échelle des Mauges regroupant 6 communes nouvelles : Mauges communauté. 2^{ème} structure intercommunale de Maine-et-Loire, cette nouvelle communauté d'agglomération est une structure visible à l'échelle de la Région, capable de conduire des coopérations fortes, stratégiques, pour développer le territoire des Mauges, donner envie d'y vivre et d'y entreprendre.

Les fonctions de l'intercommunalité

- > Le développement économique (gestion des zones d'activités),
- > L'aménagement du territoire (transports, aménagement numérique, environnement),
- > La solidarité rurale (Scènes de Pays, CLIC, structuration des services de santé),
- > Des services d'expertise (instruction des permis de construire, système d'information géographique).

Mauges Communauté : carte d'identité

118 118 habitants
2^{ème} EPCI* de Maine-et-Loire
6 communes nouvelles
1 315 km² et 90 habitants au km²



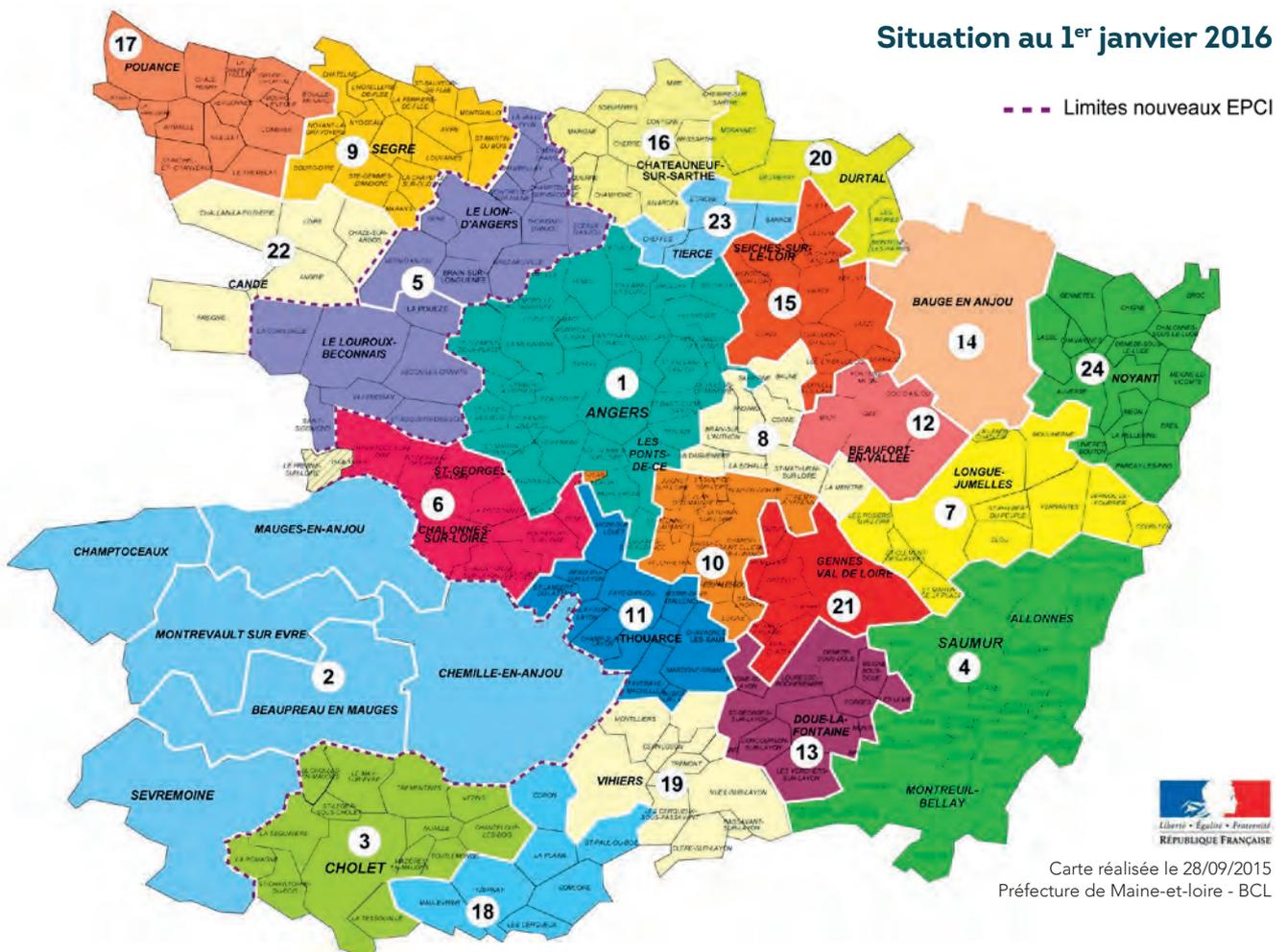
Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

LES PARLEMENTAIRES ONT PRÉVU DANS LA LOI QUE CHAQUE PRÉFET DEVAIT PROPOSER AUX ÉLUS, DANS CHACUN DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS, UN SCHEMA ORGANISANT DIFFÉREMMENT LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES, EN FAVORISANT LES REGROUPEMENTS DE COLLECTIVITÉS.

Le Préfet de Maine-et-Loire, a été un des plus audacieux, en proposant de réduire le 1^{er} janvier 2016, de 30 à 24 les intercommunalités en place fin 2015. Ce premier schéma prend en compte la création de la nouvelle Communauté des Mauges, laquelle regroupera les 6 communes nouvelles créées le 15 décembre 2015 sur l'actuel Pays des Mauges. Mauges Communauté comptera 118 118 habitants et sera la 2^{ème} intercommunalité du Département de Maine-et-Loire, derrière Angers Loire Métropole (269 340 hab.) et devant la Communauté d'Agglomération du Choletais (82 887 hab.), et Saumur Loire Développement (69 228 hab.).

Au 1^{er} janvier 2017, le schéma prévoit que le nombre d'intercommunalités sera réduit à 9.

Structures intercommunales à fiscalités propres en Maine-et-Loire



- | | |
|--|--|
| 1 CU ANGERS LOIRE MÉTROPOLE (269 340 hab) | 13 CC RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE (12 792 hab) |
| 2 MAUGES COMMUNAUTÉ (118 118 hab) | 14 BAUGÉ EN ANJOU (11 833 hab) - structure communale |
| 3 CA DU CHOLETAIS + Bégrolles (82 887 hab) | 15 CC DU LOIR (11 418 hab) |
| 4 CA SAUMUR LOIRE DÉVELOPPEMENT (69 228 hab) | 16 CC DU HAUT ANJOU (10 605 hab) |
| 5 CC LION D'ANGERS - OUEST ANGERS (24 861 hab) | 17 CC RÉGION DE POUANCÉ-COMBRÉE (10 382 hab) |
| 6 CC LOIRE-LAYON - Ingrandes (21 510 hab) | 18 CC DU BOCAGE + St Paul du Bois (9 996 hab) |
| 7 CC LOIRE-LONGUE (18 237 hab) | 19 CC DU VIHIERSOIS HAUT-LAYON - St Paul (9 859 hab) |
| 8 CC VALLÉE DE LOIRE-AUTHION (17 485 hab) | 20 CC LES PORTES DE L'ANJOU (8 046 hab) |
| 9 CC CANTON DE SEGRÉ (17 388 hab) | 21 CC DU GENNOIS (8 045 hab) |
| 10 CC LOIRE AUBANCE (17 165 hab) | 22 CC CANTON DE CANDE (7 793 hab) |
| 11 CC DES COTEAUX DU LAYON (15 147 hab) | 23 CC LOIR ET SARTHE (7 238 hab) |
| 12 CC DE BEAUFORT EN ANJOU (15 019 hab) | 24 CC RÉGION DE NOYANT (6 170 hab) |

Commune nouvelle : les informations postales évoluent !

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2016, LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE IMPLIQUE LE CHANGEMENT DES ADRESSES POSTALES DE CHACUN : HABITANT, ENTREPRISE, ASSOCIATION, ORGANISME, ETC., AU SEIN DE LA COMMUNE NOUVELLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES. NOUS VOUS PROPOSONS CI-DESSOUS UNE NOTICE EXPLICATIVE POUR MIEUX COMPRENDRE CES ÉVOLUTIONS.

Nouvelles inscriptions postales à respecter pour tout envoi postal

Exemple n°1 pour les particuliers

Madame DUPONT
45 rue des Mauges
BEAUPRÉAU
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Coordonnées du destinataire
Premières lignes : Prénom et NOM
+
Lignes suivantes : adresse complète
(nom et numéro de voie, bâtiment, étage, boîte postale...)
+
Dernière ligne : NOM de la commune déléguée (lieu de résidence)

Code postal
de la commune déléguée
(lieu de résidence)

NOM de la commune nouvelle
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Exemple n°2 pour les entreprises

Entreprise MARTIN
2 rue de l'Anjou
BP70042
LA POITEVINIÈRE
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Coordonnées du destinataire
Premières lignes : Prénom et NOM
+
Lignes suivantes : adresse complète
(nom et numéro de voie, bâtiment, étage, boîte postale...)
+
Dernière ligne : NOM de la commune déléguée (lieu de résidence)

Code postal
de la commune déléguée
(lieu de résidence)

NOM de la commune nouvelle
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Codes postaux des communes déléguées

49110 : Le Pin-en-Mauges
49450 : Villedieu-la-Blouère

49510 : Jallais, La Poitevineière, La Jubaudière
49600 : Andrezé, Beaupréau, Gesté, La Chapelle-du-Genêt, Saint-Philbert-en-Mauges

SOIRÉE DES VŒUX

Les élus de **Beaupréau-en-Mauges** sont heureux de vous convier à la première soirée des vœux de la commune nouvelle qui se tiendra **le 29 janvier 2016 à 20h30, au Complexe du Sporting à Beaupréau.**

Venez y découvrir les projets de la commune nouvelle et échanger avec les élus !

INFOS PRATIQUES

MAIRIE ANNEXE D'ANDRÉZÉ

Place de la Mairie
ANDRÉZÉ
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02.41.56.50.24
Courriel : andreze@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE LA JUBAUDIÈRE

8 rue d'Anjou
LA JUBAUDIÈRE
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02 41 63 80 88
Courriel : jubaudiere@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE BEAUPRÉAU

Rue Notre Dame
BP 70041
BEAUPRÉAU
49601 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES cedex
Tél : 02.41.71.76.60
Courriel : beaupreau@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE LA POITEVINIÈRE

6 rue des Mauges
LA POITEVINIÈRE
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02.41.70.05.19
Courriel : poiteviniere@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE GESTÉ

9 Place Monseigneur Dupont
BP 9
GESTÉ
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02.41.56.64.56
Courriel : geste@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DU PIN-EN-MAUGES

Avenue des Mauges
LE PIN-EN-MAUGES
49110 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02.41.70.00.25
Courriel : pinenmauges@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE JALLAIS

3 place André Brossier
BP 90017
JALLAIS
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02.41.64.20.60
Courriel : jallais@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

Place de la Mairie
SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02 41 55 32 43
Courriel : stphilbert@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE LA CHAPELLE-DU-GENÊT

3 rue des Ecoles
LA CHAPELLE-DU-GENÊT
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02.41.63.03.84
Courriel : chapelledugenet@beaupreauenmauges.fr

MAIRIE ANNEXE DE VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

4 rue d'Anjou
VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél : 02 41 30 98 90
Courriel : ulb@beaupreauenmauges.fr